

# **APPEL À CANDIDATURE POUR LE SALON DE SCULPTURE 2024**

## **Thème : Qu'est-ce qu'être femme ?**

**Espace Culturel Maurice Utrillo / Place Jean Jaurès / 93380 Pierrefitte**

Du SAMEDI 9 MARS au VENDREDI 29 MARS 2024 à l'Espace Culturel Maurice Utrillo,  
Place Jean Jaurès à Pierrefitte-sur-Seine.

### **Horaires d'ouverture de l'exposition**

Lundi à vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 / Nocturne mercredi jusqu'à 19h/  
Samedi de 14h à 17h

**Vernissage le Samedi 9 mars à 11h30**

# FORMULAIRE DE PARTICIPATION

**À NOUS RETOURNER À L'ADRESSE ci-dessous avant le 21 janvier 2024**

[contact-utrillo@pierrefitte93.fr](mailto:contact-utrillo@pierrefitte93.fr)

Organisateur : Ville de Pierrefitte sur Seine. Direction de la culture, directrice Espace Culturel Maurice Utrillo. Laetitia Didiergeorges : 01.72.09.35.73

RAPPEL : Il est très difficile de prendre toute la mesure d'une œuvre en photo. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons de nous envoyer le plus grand nombre d'informations sur votre travail : visuels en contexte, démarche artistique, titres, techniques et dimensions. Le choix du nombre d'œuvres proposées est libre ; il incombe néanmoins au jury de décider, après examen et délibération, du nombre définitif des œuvres exposées par l'artiste.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Site web : .....



TITRE DE L'OEUVRE	TYPE D'OEUVRE (sculpture, installation, etc.)	NATURE (marbre, bois, pierre, etc.)	FORMAT	PRIX	ANNEXES
1. ....	.....	.....	.....	.....	.....
2. ....	.....	.....	.....	.....	.....
3. ....	.....	.....	.....	.....	.....
4. ....	.....	.....	.....	.....	.....
5. ....	.....	.....	.....	.....	.....

# RÈGLEMENT

## I/ ADMISSION

### Sont admis à participer :

- Tout artiste résidant à Pierrefitte-Sur-Seine, en île de France, en France et à l'international. L'artiste ne peut prétendre présenter en son nom que des œuvres issues de sa propre production.

### Les œuvres admises :

- Le Salon accueille toutes sculptures sous réserve de leur taille et encombrements. Dans le cadre de la journée internationale du droit des femmes, un thème sera proposé autour de « qu'est-ce qu'être femme ? ». Vos œuvres devront être reliées d'une façon ou d'une autre à ce thème.

### Les œuvres refusées :

- Les œuvres pouvant nuire à la bonne tenue de l'exposition.
- Le non-respect du règlement pourrait entraîner le renvoi du contrevenant.

### Nous vous remercions de bien vouloir compléter et nous retourner dès que possible :

- Le formulaire de participation et le règlement signé
- 4 visuels minimum représentant vos œuvres (envoi par email recommandé, ou bien : photos, USB, photocopies de photos lisibles, possibilité de nous déposer/envoyer une plaquette de représentation)
- Un texte de présentation (800 signes maximum) pour le catalogue

Ces supports sont à nous communiquer par mail et sont obligatoires. Ils sont à adresser à [culture-utrillo@pierrefitte93.fr](mailto:culture-utrillo@pierrefitte93.fr) en précisant dans l'objet « Candidature SCULPTURE 2024 » en respectant le délai cité ci-dessus.

Prendre connaissance du règlement de cette manifestation et le conserver. Attention : nous nous réservons le droit de modifier à tout moment la date limite des inscriptions, soit en raison d'un nombre d'inscriptions trop élevé soit en raison de places encore disponibles.

## II / DÉPÔT ET RETRAIT DES ŒUVRES

Le dépôt et le retrait s'effectueront à l'Espace Culturel (Espace Utrillo), place Jean Jaurès (un plan vous sera communiqué dès notre réponse concernant votre participation au Salon).

### Dépôt des œuvres :

Le vendredi 1<sup>er</sup> mars entre 9h et 17h, le samedi 2 mars entre 10h et 15h ou le lundi 4 mars 2024 entre 9h et 17h

### Retrait des œuvres :

Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2024 entre 9h et 17h

## III/ LES ŒUVRES

Le nombre d'œuvres est limité à :

2 ou 3 œuvres maximum si grands formats

4 ou 5 œuvres maximum si petits formats

Veillez contacter le Centre Culturel pour toute question relative à ces éléments de format et de nombre d'œuvres (notre espace d'exposition ne peut accueillir de trop grand format). Il incombe à la structure de décider du nombre définitif des œuvres exposées par l'artiste.

Le choix des œuvres sera effectué par le comité d'organisation, celui-ci est constitué de 5 personnes : Deux membres de la direction de la culture, deux artistes, un élu. **Le jury se réunira le 24 janvier et vous serez informés du résultat aux alentours du 26 janvier 2024.**

Les œuvres devront obligatoirement :

- être emballées soigneusement
- posséder un moyen d'accroche efficace si besoin
- être livrées aller/retour par l'exposant

### **Défraiement**

Un défraiement de 150 euros par artiste sera assuré pour chaque artiste exposant.

### **Prix de la ville**

Un.e artiste sera sélectionné.e pour recevoir le prix de la Ville de Pierrefitte du Salon de Sculpture 2024 (l'œuvre sera achetée par la Ville dans la limite du budget alloué).

### **IV/ ASSURANCE**

Chaque exposant peut contracter une assurance individuelle.

L'espace Culturel contracte une assurance spécifique pour la durée du Salon.

Date :

Nom et signature de l'artiste:

Michel Fourcade, Maire

Pour la ville de Pierrefitte/Seine

